



INTERCO 51



Reims, le 04/03/2021

A madame la Présidente de la CUGR,  
Monsieur le Maire de Reims,  
Madame la Présidente de la caisse des écoles,  
Madame la Présidente du CCAS.

Objet : préavis de grève

Mesdames, monsieur,

L'intersyndicale CGT / CFDT / UFICT-CGT a déjà organisé plusieurs mouvements de grève contre l'augmentation du temps de travail et la suppression de la 6<sup>ème</sup> semaine de congés, les jours de ponts et les jours d'ancienneté.

Ils ont rassemblé près de 200 agents à chaque fois.

**La pétition lancée en appui à ce mouvement a été signée par plus de 1000 agents pour la préservation des acquis sociaux (droits à congés et temps de travail) et la reconnaissance de la pénibilité au travail, notamment à travers des sujétions particulières pour toutes et tous.**

Face aux positions réitérées par l'employeur tant sur le plan de la forme que du fonds, l'intersyndicale CGT -/ CFDT / UFICT-CGT par le présent courrier dépose **un nouveau préavis de grève pour la journée du 16 mars 2021, en lien avec le préavis de la fédération CGT des services publics couvrant l'ensemble du mois de mars 2021.**

Un rassemblement des agents est prévu à 10h devant le parvis de l'hôtel de ville.

Considérant les positions mises en avant par les représentants de l'employeur avec les organisations syndicales, lors des 2 réunions du 19 février 2021, le préavis de grève de l'intersyndicale porte sur :

- **La préservation des acquis sociaux et la reconnaissance de la pénibilité au travail, notamment à travers des sujétions particulières pour toutes et tous.**
- **Le maintien de titres restaurants sous une forme papier, la forme numérique entraînant un recul de la souplesse d'usage et par conséquent le recul du nombre d'utilisateurs parmi les personnel.**
- **La mise en place d'une protection sociale complémentaire de qualité et éthique, c'est-à-dire mise en œuvre par un acteur qui ne poursuit pas un but lucratif, ne procède pas à une sélection des risques, assure des solidarités et une réelle démocratie en leur sein.**

La CFDT Interco 51  
La CGT du CCAS,  
La CGT du Grand Reims,  
La CGT de la Ville de Reims et de la Caisse des écoles,  
L'UFICT-CGT du Grand Reims.